

les étudiants au travail

l'impact du Covid-19

06-2021



sommaire

01

introduction
et méthodologie 03

1.1 introduction 04
1.2 méthodologie 05

02

résultats 06

2.1. le travail étudiant lourdement
impacté par le coronavirus 07
2.2 quel type de jobs, quels secteurs
et quelles entreprises ? 13
2.3 comment les étudiants cherchent-ils
et trouvent-ils leur job ? 16
2.4 la part des étudiants travaillant
sans contrat augmente 16
2.5 le salaire horaire moyen
des hommes et des femmes 19
2.6 l'argent gagné sert aux loisirs
ou à l'épargne 19
2.7 le court terme prime 21
2.8 satisfaction élevée malgré
une tendance globale légèrement
à la baisse 22
2.9 influence négative sur
les performances aux études 25
2.10 parents protecteurs 25

03

conclusions principales 27

01

introduction et méthodologie

1.1 introduction

pourquoi cette étude ?

Le travail des étudiants a énormément souffert de la crise du coronavirus en 2020. Selon les chiffres de l'ONSS, un petit demi-million de jeunes ont travaillé comme jobistes. On a recensé 11 pour cent de jeunes jobistes en moins et près de 8 millions d'heures prestées en moins qu'en 2019. La baisse du nombre d'étudiants jobistes actifs via l'intérim est encore plus marquée. Selon Federgon, 228.896 étudiants travaillaient sous statut d'intérimaires l'année dernière, soit 14,5% de moins que l'année précédente.

Cette étude nous permet de collecter depuis 17 ans des données sérieuses sur le rapport des étudiants au travail. En tant que premier prestataire de services en ressources humaines du pays, il nous semblait tout naturel de vous faire part de cette expertise.

Depuis la toute première enquête, qui remonte à 2004, nous demandons à un échantillon représentatif de 1.000 étudiants à quels moments ils travaillent, quels jobs ils exercent et dans quels secteurs ils sont employés. Parce que nous estimons que le « travail » ne se limite pas à la simple exécution d'une fonction rémunérée dans une entreprise, nous examinons aussi dans quelle mesure les étudiants s'engagent comme bénévoles ou effectuent de petits travaux informels. Nous cherchons à savoir comment ils trouvent leurs jobs, combien ils gagnent et comment ils dépensent leur argent. Nous évaluons le nombre d'étudiants qui travaillent sans contrat et sondons leur satisfaction au travail. Nous nous intéressons aussi à ce qui leur semble important. Cette année, nous avons également porté une attention particulière à l'impact du Covid-19 sur le travail étudiant. Nous avons entre autres évalué l'impact de la réglementation

assouplie sur le travail des étudiants, si les étudiants s'estimaient suffisamment informés à propos des consignes de sécurité sur le lieu de travail et si le télétravail trouvait ou non un point d'ancrage dans le travail des étudiants.

Cette enquête analyse sous de nombreuses facettes les premiers contacts que les jeunes entretiennent avec notre marché du travail. Et même si les résultats révèlent des modifications très légères, voire un statu quo dans de très nombreux cas (ce qui établit la pertinence de la méthodologie choisie), nous pouvons cette année encore dégager certaines évolutions dignes d'intérêt. La lecture de cette étude est à notre sens indispensable pour tous ceux qui veulent aborder la problématique des jeunes et du travail en connaissance de cause. Et nous osons espérer qu'elle servira de source d'inspiration aux décideurs et aux entreprises qui, comme nous, souhaitent contribuer à optimiser ces premiers contacts des jeunes avec le marché du travail.

1.2 méthodologie

Au cours de cette enquête, 1.000 étudiants ont été interrogés : ils avaient plus de 15 ans et étaient inscrits dans l'enseignement secondaire (général, technique et professionnel) ou dans l'enseignement supérieur (universités, hautes écoles). Le sondage a été réalisé en ligne entre le 2 avril et le 13 avril 2021. Les sous-groupes sont représentatifs de la population (sexe, langues, régions...).

Nous avons interrogé les étudiants sur plusieurs thématiques liées au travail. Combien gagnent-ils ? Quel type de travail effectuent-ils ? Dans quels secteurs ? Comment dépensent-ils leur argent ? Sont-ils satisfaits de leur job ? Possèdent-ils un contrat de travail ? Dans quelle mesure souhaitent-ils travailler comme indépendants ?

tableau 1

les répondants (en %)

| | | |
|--------------------------|------------------------|----|
| sexe | hommes | 49 |
| | femmes | 51 |
| langue | francophones | 47 |
| | néerlandophones | 53 |
| âge | 15-17 ans | 13 |
| | 18-21 ans | 59 |
| | 22-25 ans | 20 |
| | 26-30 ans | 8 |
| niveau d'études actuel | master | 16 |
| | bachelier | 41 |
| | secondaire ou primaire | 43 |
| niveau d'études souhaité | master | 40 |
| | bachelier | 30 |
| | secondaire ou primaire | 30 |
| région | Flandre | 57 |
| | Wallonie | 32 |
| | Bruxelles | 11 |

02

résultats

2.1. le travail étudiant lourdement impacté par le coronavirus

Cette étude porte sur 2020, « année corona ». Les années précédentes, nous avons constaté une croissance systématique du travail étudiant. Même en temps de récession, ce segment continuait à progresser. L'un des principaux constats de cette enquête est que le Covid-19 a coupé court à cette croissance. Au moment où les étudiants complétaient le questionnaire, les secteurs traditionnellement sollicités par de nombreux étudiants jobistes étaient encore gravement frappés – songeons notamment au secteur événementiel, à l'horeca et aux parcs d'attractions, toujours fermés au moment de l'enquête. Maintenant que les mesures anti-corona s'assouplissent à nouveau progressivement, nous partons du principe que le travail étudiant va également redémarrer. La décision du gouvernement fédéral de réserver un traitement plus flexible au travail étudiant et de ne pas comptabiliser les heures effectuées pendant le troisième trimestre dans le quota annuel, ne fera qu'y contribuer.

Les chiffres publiés par Randstad après les vacances de Pâques 2021 ont montré que le travail étudiant se rétablissait, mais que nous étions encore loin du niveau de l'année record 2019. Au cours des dernières vacances de Pâques, 12.000 étudiants travaillaient par semaine en moyenne pour Randstad Group. Soit une hausse de près de 130 pour cent par rapport à l'année dernière, qui enregistrait une moyenne de près de 5.200 étudiants au travail par semaine, contre encore 14.000 en 2019, année record. Les étudiants qui ont travaillé durant les vacances de Pâques 2021 ont presté 24 heures par individu en moyenne, soit trois heures de moins qu'en 2020 (27 heures) et une heure de plus qu'en 2019 (23 heures).

85% des étudiants travaillent d'habitude (en l'absence de crise sanitaire) comme jobistes. Au final, seuls 76% des étudiants ont exercé un travail rémunéré l'année dernière.

2.1.1. les étudiants ont vu leur job s'envoler

Pour bien imaginer l'impact du Covid-19, nous avons commencé par demander aux étudiants s'ils avaient l'habitude (en l'absence de crise sanitaire) de travailler contre paiement au cours des vacances d'été ou de l'année scolaire. Nous leur avons ensuite demandé s'ils avaient effectivement travaillé en 2020. 85% de tous les étudiants interrogés ont indiqué qu'ils auraient normalement exercé (en l'absence de crise sanitaire) un travail rémunéré pendant les vacances d'été (78%) ou pendant l'année (72%). Finalement, seuls 76% de tous les étudiants interrogés ont exercé un travail rémunéré (contre 84% l'an dernier).

tableau 2

tableau récapitulatif de
la part des étudiants au travail
(par sous-groupe)

| | été 2020 (vs d'habitude) | année scolaire 2020 (vs d'habitude) |
|------------------|-----------------------------|--|
| total | 64 (77) | 63 (72) |
| femmes | 64 (77) | 62 (70) |
| hommes | 64 (78) | 65 (73) |
| <18 ans | 46 (65) | 48 (60) |
| 18-21 ans | 65 (71) | 63 (71) |
| 22-25 ans | 70 (81) | 70 (79) |
| > 25 ans | 71 (73) | 75 (74) |
| secondaire | 57 (71) | 64 (70) |
| bachelier | 69 (84) | 63 (73) |
| master | 68 (79) | 66 (73) |
| étudiants en kot | 73 (86) | 72 (78) |
| Flandre | 68 (82) | 67 (75) |
| Bruxelles | 61 (73) | 62 (73) |
| Wallonie | 58 (71) | 58 (66) |

Qui travaille quand ?

- 64% des étudiants (contre 76% l'an dernier) ont travaillé **comme jobistes pendant les vacances d'été**. Soit un recul de 12 pp. Les étudiants employés pendant les vacances d'été étaient plus nombreux à travailler plus d'un mois que l'année précédente (30% contre 28%).
- 63% des répondants (contre 70% l'an dernier) ont travaillé **comme jobistes pendant le reste de l'année**. C'est un recul de 7 pp par rapport à l'an dernier, mais dans la lignée de l'année 2019 (65%).
- Seuls 13% de l'ensemble des étudiants n'ont travaillé que pendant les vacances d'été, et 12% uniquement pendant l'année scolaire. Environ la moitié des étudiants (51%) **ont donc conjugué les deux périodes de travail**. L'année dernière, ils étaient encore 62% à travailler à la fois durant les vacances d'été et durant l'année scolaire.

L'augmentation du nombre de non-jobistes pendant les vacances d'été (12 pp) comme durant l'année (7 pp) est considérable, mais la baisse du travail étudiant s'explique donc en grande partie par la diminution du travail des étudiants pendant les vacances d'été.

2.1.2. les étudiants jobistes ont presté moins d'heures en moyenne

La baisse ne concerne pas seulement le nombre d'étudiants au travail. Ceux qui ont travaillé ont également perdu de nombreuses heures à cause du coronavirus. 37% des étudiants interrogés ayant travaillé l'année précédente ont également indiqué avoir effectué moins d'heures. La perte moyenne se chiffre à 48% du nombre total d'heures de travail. Les étudiants de plus de 22 ans déclarent avoir perdu un peu plus d'heures que les étudiants de 15 à 21 ans (53% contre 46%).

2.1.3. les étudiants ont recours aux mesures de soutien

Afin de soutenir le travail des étudiants, les autorités leur ont offert la possibilité de déroger à la règle en les autorisant, sous certaines conditions, à travailler davantage que le quota de 475 heures par an. C'est surtout la première mesure – celle consistant à ne pas prendre en compte les heures effectuées au deuxième trimestre 2020 dans le calcul du contingent des 475 heures, quel que soit le secteur – qui était connue des étudiants. Près de six étudiants sur dix étaient au courant de cette mesure et environ la moitié ont profité de cette mesure.

Les mesures suivantes ne s'appliquaient qu'à certains secteurs.

- Seuls 36% des étudiants ont profité de la mesure consistant à ne pas comptabiliser les heures prestées au quatrième trimestre 2020 dans le secteur des soins et de l'enseignement.
- Une mesure similaire à celle du quatrième trimestre 2020 a été introduite au premier trimestre 2021. Le même nombre d'étudiants à peu près en avait connaissance, mais la proportion de ceux qui en ont profité a augmenté de 4 pp (40% contre 36%).

figure 1

la proportion d'étudiants qui connaissaient les mesures de soutien, et proportion d'étudiants qui les ont utilisées

Les heures que vous avez effectuées au deuxième trimestre 2020, quel que soit le secteur, ne sont pas prises en compte dans votre contingent de 475 heures.



Les heures que vous avez effectuées au quatrième trimestre 2020, mais uniquement dans le secteur des soins et de l'enseignement, ne sont pas prises en compte dans votre contingent de 475 heures.



Les heures que vous avez effectuées au premier trimestre 2021, mais uniquement dans le secteur des soins et de l'enseignement, ne sont pas prises en compte dans votre contingent de 475 heures.

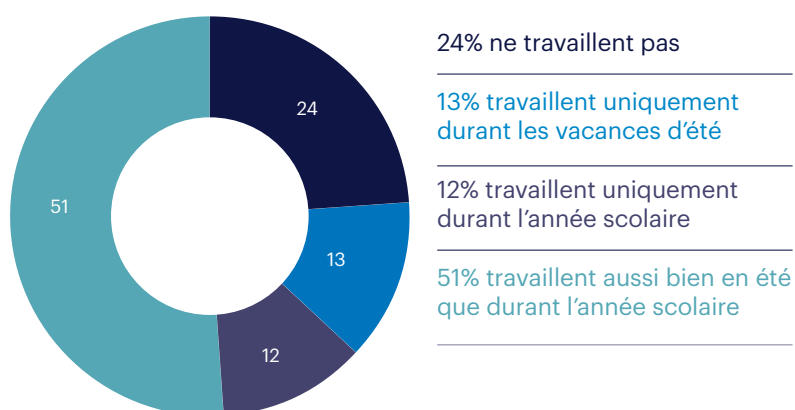


Dans les prochains mois, les autorités autoriseront encore les étudiants à effectuer davantage d'heures de travail. Nous partons du principe que la décision du gouvernement fédéral de réserver un traitement plus flexible au travail étudiant et de ne pas comptabiliser les heures effectuées au troisième trimestre dans le quota annuel, ne fera que contribuer à rétablir la situation.

les étudiants ont travaillé davantage durant les heures de cours ou de classe.

figure 2

les étudiants au travail (en %)



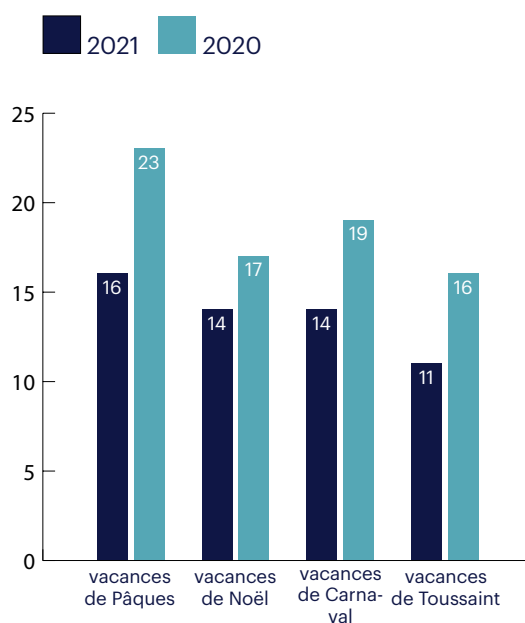
Comme toujours, le schéma de travail des étudiants employés durant l'année scolaire (63%) est très variable.

- 22% ont travaillé pendant l'une des autres périodes de congé plus courtes (ils étaient 30% en 2020 et 26% en 2019)
- 26% ont travaillé régulièrement à heures fixes le week-end et/ou en semaine (contre 21% en 2020 et 19% en 2019).
- 20% ont travaillé à intervalles irréguliers. Soit une baisse de 6 pp par rapport à l'an dernier.

Cette année, les étudiants travaillaient donc plus souvent à heures fixes durant le week-end ou en semaine. C'est surtout le travail étudiant durant les vacances plus courtes qui a reculé, la période des vacances de Pâques étant évidemment la plus lourdement impactée (en raison du premier confinement strict).

figure 3

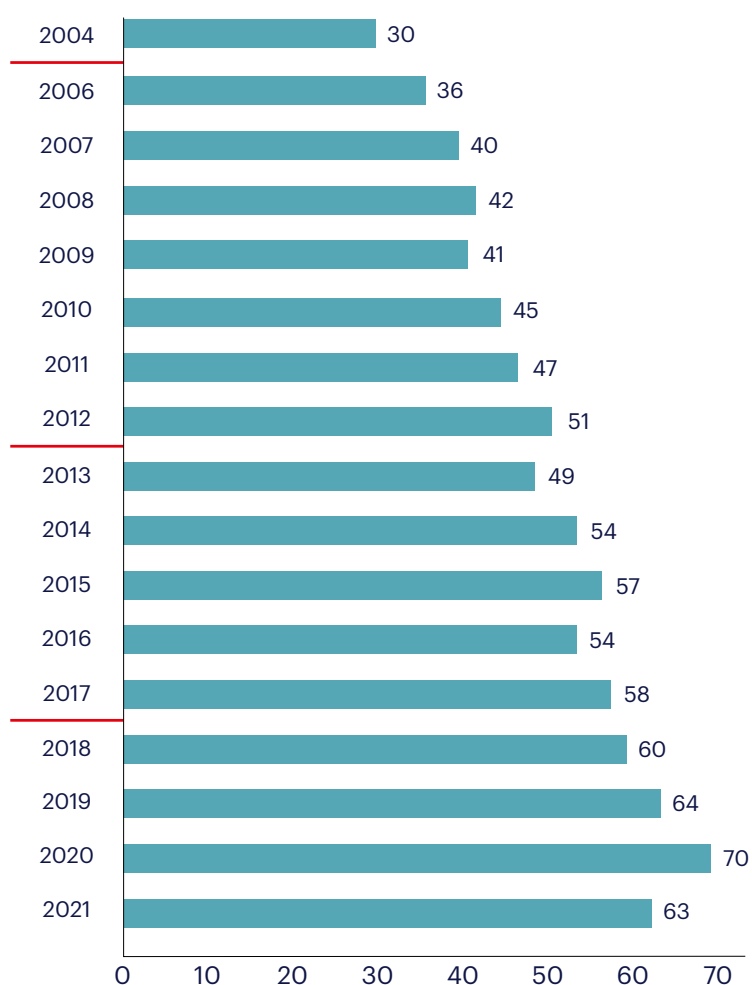
part des étudiants travaillant durant les autres périodes de congés de l'année scolaire (en %)



- Les étudiants sont également plus nombreux à travailler à horaire fixe en dehors des périodes de vacances (26% contre 21% l'an dernier). À peu près 55% travaillent durant le week-end (14% du total). 17% travaillent aussi pendant la semaine. Le groupe qui travaille à la fois en semaine et le week-end reste donc relativement limité. C'est surtout le nombre d'étudiants travaillant pendant les heures de cours ou de classe qui a augmenté (18% contre 12% l'an dernier). Probablement une conséquence du recours massif aux cours distanciels et virtuels.
- **Plus d'un étudiant jobiste sur trois** déclare travailler parfois en période de blocus ou d'examens. À Bruxelles (44%) et en Wallonie (42%), ce pourcentage est significativement supérieur à celui de la Flandre (30%).
- Cette proportion est également plus élevée parmi les +25 ans (56%), ceux qui mènent une vie autonome (51%) et les étudiants en kot à Bruxelles (39%). La part d'étudiant travaillant pendant le blocus croît d'année en année : depuis le début des sondages en 2018 (24%), elle a augmenté de quelque 11 pp pour atteindre 35%.
- À souligner : près de la moitié des étudiants jobistes indiquent que l'employeur a tenté de les convaincre de venir travailler pendant les heures de cours (49%). Un pourcentage encore plus élevé chez ceux qui mènent une vie autonome (65%) et les étudiants en kot (58%). La majorité des étudiants ayant travaillé pendant les heures de cours ont dû sécher les cours (77% contre 63% en 2020 et 83% en 2019) même si ce n'est arrivé qu'une fois par mois pour un étudiant sur quatre (27%).
- Les étudiants disent travailler en moyenne 56 jours par an. Un recul par rapport à l'an dernier (64 jours), qui se manifeste dans toutes les tranches d'âge. Les moins de 18 ans travaillent 40 jours en moyenne. Cette baisse s'explique évidemment par le nombre limité d'offres d'emploi pour les étudiants en raison de la crise du coronavirus. La médiane du nombre de jours prestés a également chuté : 30 jours, soit 10 de moins que l'an dernier. Cette grande différence entre la médiane et la moyenne dénote une répartition très inégale. Certains étudiants disent travailler tous les jours.
Notons qu'il ne s'agit pas ici de journées à temps plein. L'assouplissement de la législation permet aujourd'hui aux étudiants de travailler beaucoup plus facilement à temps partiel. Une opportunité apparemment saisie à pleines mains, tant par les employeurs que par les étudiants. La conversion des jours en heures de travail autorisé – conjuguée à la forte conjoncture économique – a donc bel et bien produit des effets non négligeables.
- 43% des étudiants **effectuent divers petits travaux contre paiement**, comme du baby-sitting ou du jardinage. C'est un recul de 3 pp par rapport à l'an dernier. L'impact du Covid est donc resté plutôt limité à ce niveau.
- Son impact sur le travail bénévole est également demeuré restreint. 36% des étudiants se sont engagés comme **bénévoles**. Une situation quasi inchangée par rapport aux années précédentes. Même si les étudiants sont nettement plus nombreux qu'en 2004 à travailler tout au long de l'année, cette tendance n'évolue pas au détriment de leurs activités bénévoles. Ces résultats vont donc à l'encontre des informations diffusées par les médias, qui prétendent que le bénévolat serait en voie d'extinction. Un constat d'autant plus positif que le bénévolat affine des compétences qui s'avéreront précieuses dans la future vie professionnelle.

figure 4

part des étudiants travaillant durant l'année scolaire (en %)



Cette figure montre l'évolution du nombre d'étudiants qui travaillent pendant l'année scolaire. Les flèches rouges indiquent les moments où la législation sur le travail des étudiants a été modifiée.

- En octobre 2005, les étudiants pouvaient également travailler 23 jours en dehors des vacances d'été en conservant le statut avantageux d'étudiant.
- Début 2012, cette disposition autorisant 23 jours pendant l'été et 23 jours durant le reste de l'année a été étendue à 50 jours par an.
- Depuis le 1er janvier 2017, les étudiants peuvent travailler 475 heures par an sous contrat d'étudiant. Tout semble indiquer que cette dernière extension continue à produire ses effets, bien que la conjoncture joue bien sûr aussi un rôle.

2.2 quel type de jobs, quels secteurs et quelles entreprises ?

Les secteurs qui sollicitent le plus les étudiants sont clairement l'horeca (23%), le commerce de détail (19%) et les services publics/non marchands (10%). Les loisirs (8%) et les entreprises de production (8%) complètent le top 5, qui reste d'ailleurs inchangé par rapport à l'an dernier. On n'y observe donc presque aucun mouvement, malgré la fermeture de l'horeca et du secteur des loisirs. Ce qui contribue à expliquer une telle chute du nombre d'étudiants au travail.

La plupart des étudiants sont engagés comme magasiniers (12%), caissiers (11%) et employés administratifs (8%). Le job de magasinier saute donc de la troisième à la première place. Rien d'étonnant dès lors que la logistique a réclamé un énorme apport de main-d'œuvre.

Il est frappant de constater que, comme l'an dernier, les jobs étudiants les plus exercés sont ceux qui semblent appelés à se raréfier très fortement dans le futur.

Comme chaque année, nous observons les différences traditionnelles entre hommes et femmes. Ainsi par exemple, 15% des jeunes femmes ont travaillé comme caissières (contre 7% des jeunes hommes) et 8% comme monitrices (contre 3% côté masculin). En revanche, 15% des garçons ont travaillé comme magasiniers (contre 8% des filles) et 9% comme ouvriers (contre 5% des filles).

le « boom de l'e-commerce » se manifeste également sur le plan du travail étudiant. Le job de magasinier saute de la troisième à la première place.

tableau 3

les jobs étudiants les plus exercés (part)

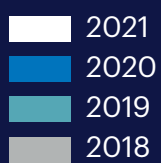
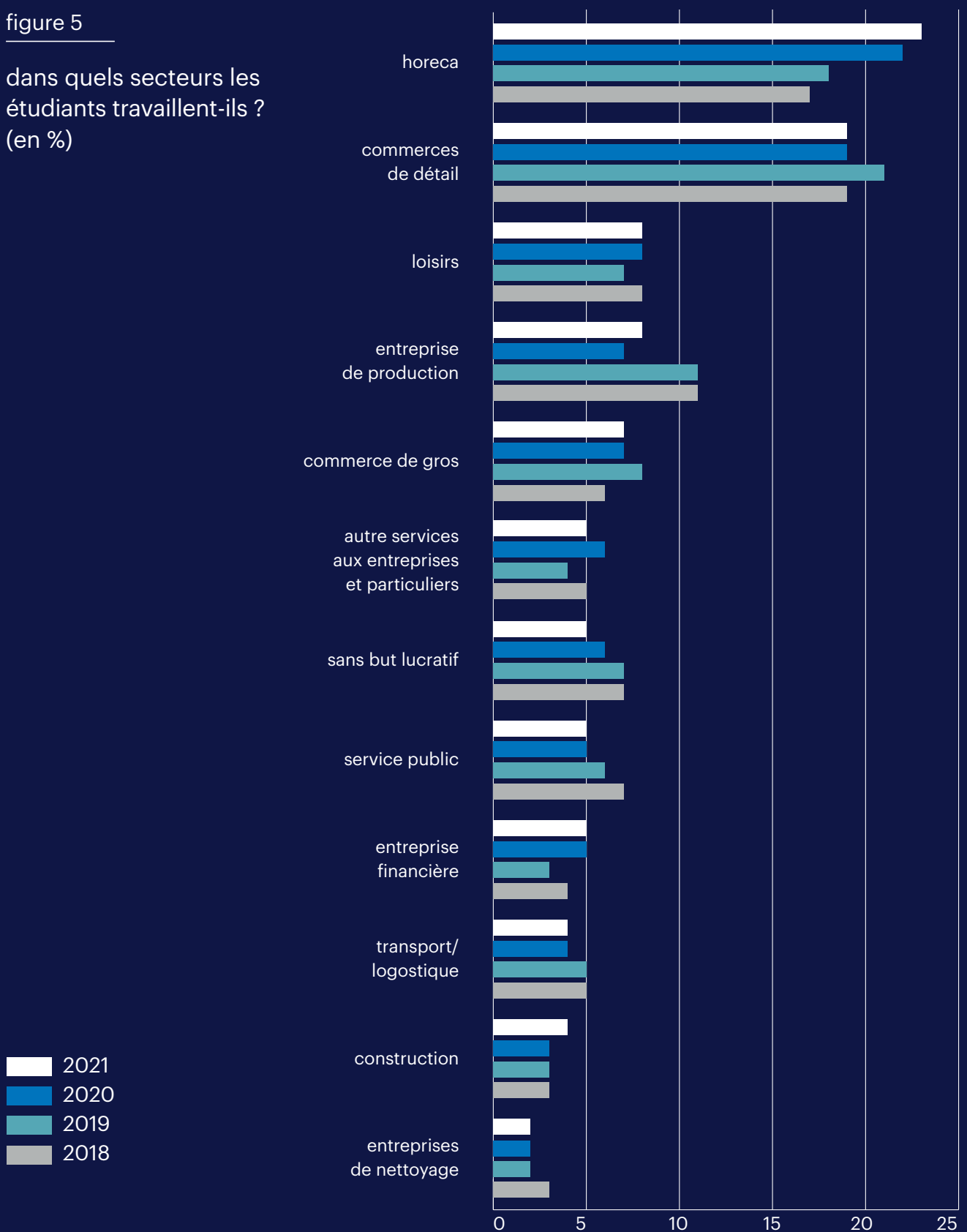
| | |
|--|-----|
| 1. magasinier | 12% |
| 2. caissier/ère | 11% |
| 3. employé administratif | 8% |
| 4. ouvrier dans une entreprise de production | 7% |
| homme/femme de ménage | 7% |
| 5. serveur/euse | 6% |
| 6. réassortisseur de rayons | 6% |
| 7. moniteur, animateur, sauveteur, ... | 5% |
| 8. aide de cuisine | 5% |
| 9. barman/barmaid | 4% |
| 10. hôte(sse) | 4% |

Les jobs les plus en perte par rapport à l'an dernier sont ceux d'employé administratif (3 pp) et d'aide dans le secteur des soins, qui a également perdu 3 pp (3% contre 6%).

Le Covid a également donné naissance à quelques nouveaux jobs, comme ceux d'agent de contrôle de la foule, de désinfecteur de chariots de magasin, de contact tracer, de collaborateur dans un centre de tri Covid-19, etc. Leur part est cependant restée limitée.

figure 5

dans quels secteurs les étudiants travaillent-ils ?
(en %)



Si l'on regarde la taille des entreprises où travaillent les étudiants, on remarque que 18% travaillent dans des entreprises totalisant plus de 100 collaborateurs. 39% sont engagés dans une entreprise de taille moyenne (entre 11 et 50 travailleurs) et 33% dans une petite entreprise (jusqu'à 10 travailleurs). Au fil des ans, on observe un léger glissement des grandes vers les petites entreprises. La part des étudiants engagés par une grande entreprise est passée, au cours de ces cinq dernières années, de 27 à 18%. Durant cette année corona, ce sont surtout les entreprises de taille moyenne qui ont attiré davantage d'étudiants (+ 4 pp), dont le nombre a baissé de 3 pp dans les grandes entreprises (+100 travailleurs) et est resté stable dans les petites entreprises (- 1 pp).

ce sont surtout les entreprises de taille moyenne (11-50 collaborateurs) qui ont créé des jobs d'étudiants au cours de cette année corona.

le télétravail fait son apparition parmi les étudiants

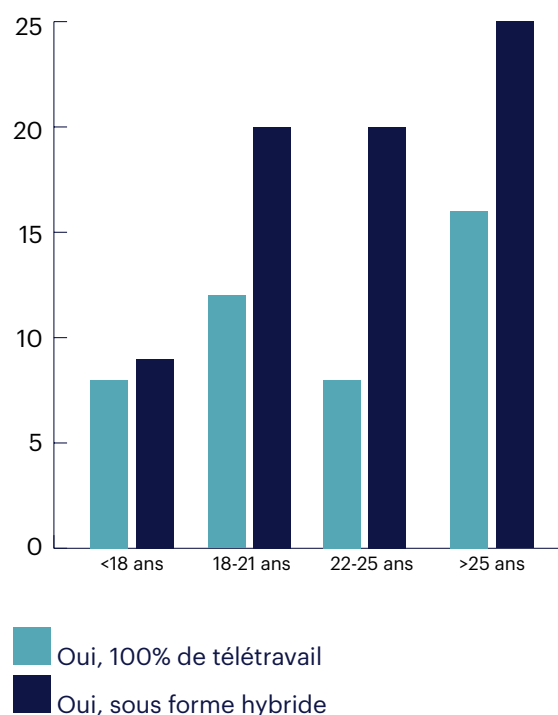
pandémie de coronavirus, le télétravail y a fait également son entrée. 30% des étudiants indiquent avoir télétravaillé. Pour 19%, il s'agissait de télétravail à 100%, pour 11% d'un mélange de télétravail et de travail en bureau. Le télétravail s'est par ailleurs invité dans toutes les tranches d'âge, avec une part prédominante chez les plus de 25 ans (41%). Cela dit, 17% des moins de 18 ans ont également effectué l'une ou l'autre forme de télétravail.

La question qui se posera dans les années à venir est de savoir dans quelle mesure les étudiants pourront continuer à télétravailler après la pandémie de coronavirus et si une forme de travail hybride aura trouvé un ancrage permanent dans le travail étudiant.

30% des étudiants indiquent avoir télétravaillé.

figure 6

le télétravail s'est invité dans toutes les tranches d'âge.



Pour plus de la moitié des étudiants (57%), le télétravail n'était pas possible. Cela correspond au pourcentage observé sur l'ensemble du marché du travail. Ce résultat n'est en rien étonnant lorsqu'on parcourt la liste des jobs d'étudiants les plus exercés. Dans la plupart des cas, l'employeur appliquait des mesures pour garantir la distanciation sociale et la protection des collaborateurs. Plus de trois étudiants sur quatre affirment que le respect maximal des règles de distanciation sociale était garanti, surtout pour ce qui est du maintien d'une distance d'1,5 m entre les individus. Dans près de 9 cas sur 10, un niveau de protection au moins équivalent était offert lorsque les règles de distanciation sociale ne pouvaient être garanties. La question qui se posera dans les années à venir est de savoir dans quelle mesure les étudiants pourront continuer à télétravailler après la pandémie de coronavirus et si une forme de travail hybride aura trouvé un ancrage permanent dans le travail étudiant.

2.3 comment les étudiants cherchent-ils et trouvent-ils leur job ?

Le Covid n'a rien changé à la manière dont les étudiants cherchent et trouvent leur job. Comme les années précédentes, quatre canaux se démarquent pour la recherche d'un travail d'étudiant :

1. les sites d'emploi (49%)
2. la famille (47%)
3. les amis et connaissances (42%)
4. les agences d'intérim (41%)

Les applis d'offres d'emploi (21%) et les réseaux sociaux (30%) gagnent également du terrain. En l'espace de quatre ans, ces canaux ont

progressé respectivement de 14 et 13 pp. VDAB/Forem/Actiris (19%) et les écoles (19%) restent quasi stables.

La famille ainsi que les amis et connaissances demeurent de loin les principaux canaux de recherche d'un job d'étudiant (21% et 17%), devant les agences d'intérim et les sites d'emploi (tous deux 12%). Les réseaux sociaux et les applis d'offres d'emploi ne se révèlent pas vraiment concluants à ce jour. Ils sont certes utilisés abondamment, mais ne débouchent pas encore très souvent sur un emploi (resp. 5% et 4%). VDAB/Forem/Actiris affiche le score de 5%.

2.4 la part des étudiants travaillant sans contrat augmente

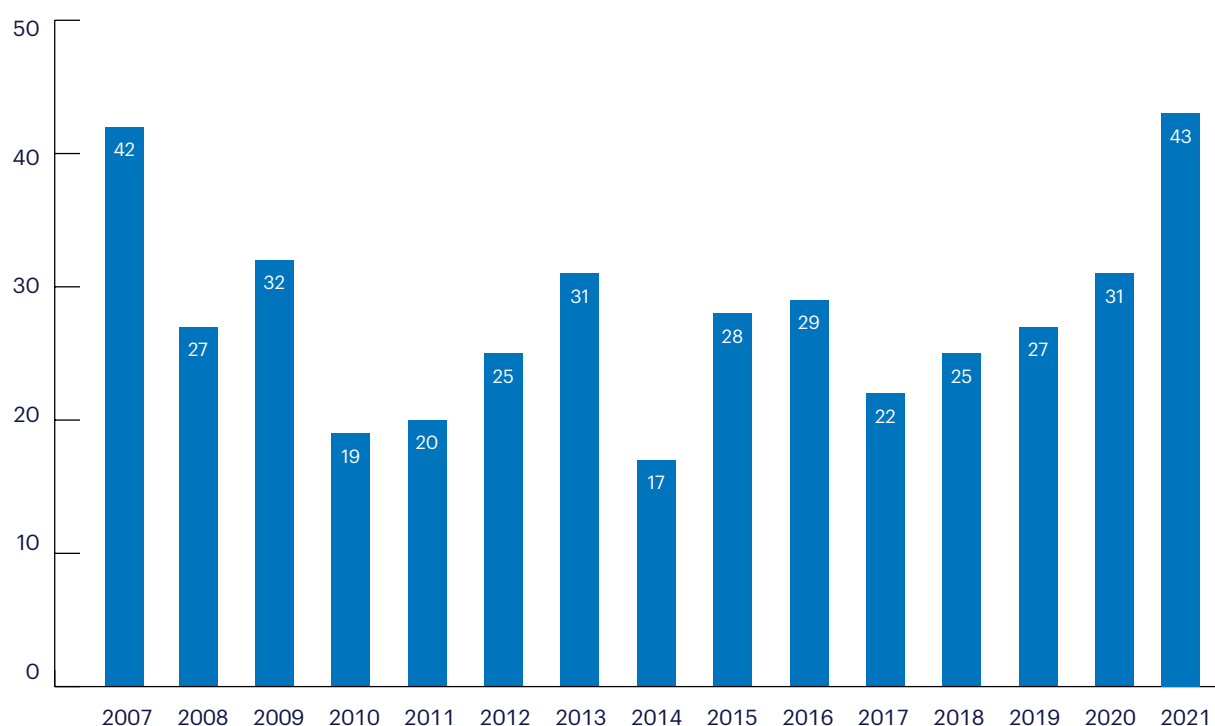
Le nombre d'étudiants qui travaillaient sans contrat a légèrement augmenté.

Par rapport au sondage de l'an dernier, le nombre d'étudiants mis au travail sans contrat est en nette hausse. L'année dernière, 21% des étudiants travaillaient au noir. Aujourd'hui, ils sont 26% dans le cas. Soit 5 pp de plus que les scores record de 2009 et 2020. Chez les étudiants de moins de 18 ans aussi, la situation continue à évoluer dans le mauvais sens depuis quelques années. Pas moins de 43% travaillent sans contrat, soit près du double de 2017 (22%).

C'est dans la catégorie « autres services » que l'on trouve la plus grosse proportion d'étudiants travaillant sans contrat (48%). Leur part augmente aussi dans les petites entreprises (maximum dix salariés) (34%).

figure 7

évolution de la part des moins de 18 ans sans contrat (en %)



Malgré le fait que trois réformes aient rendu le travail étudiant plus intéressant pour les étudiants comme pour les travailleurs et que les risques liés au travail au noir ne se justifient pas au regard des avantages offerts par la réglementation actuelle, près de quatre étudiants de moins de 18 ans sur dix continuent à travailler sans contrat.

±Exonération des charges sociales (à l'exception d'une cotisation de solidarité), heures au lieu de jours.

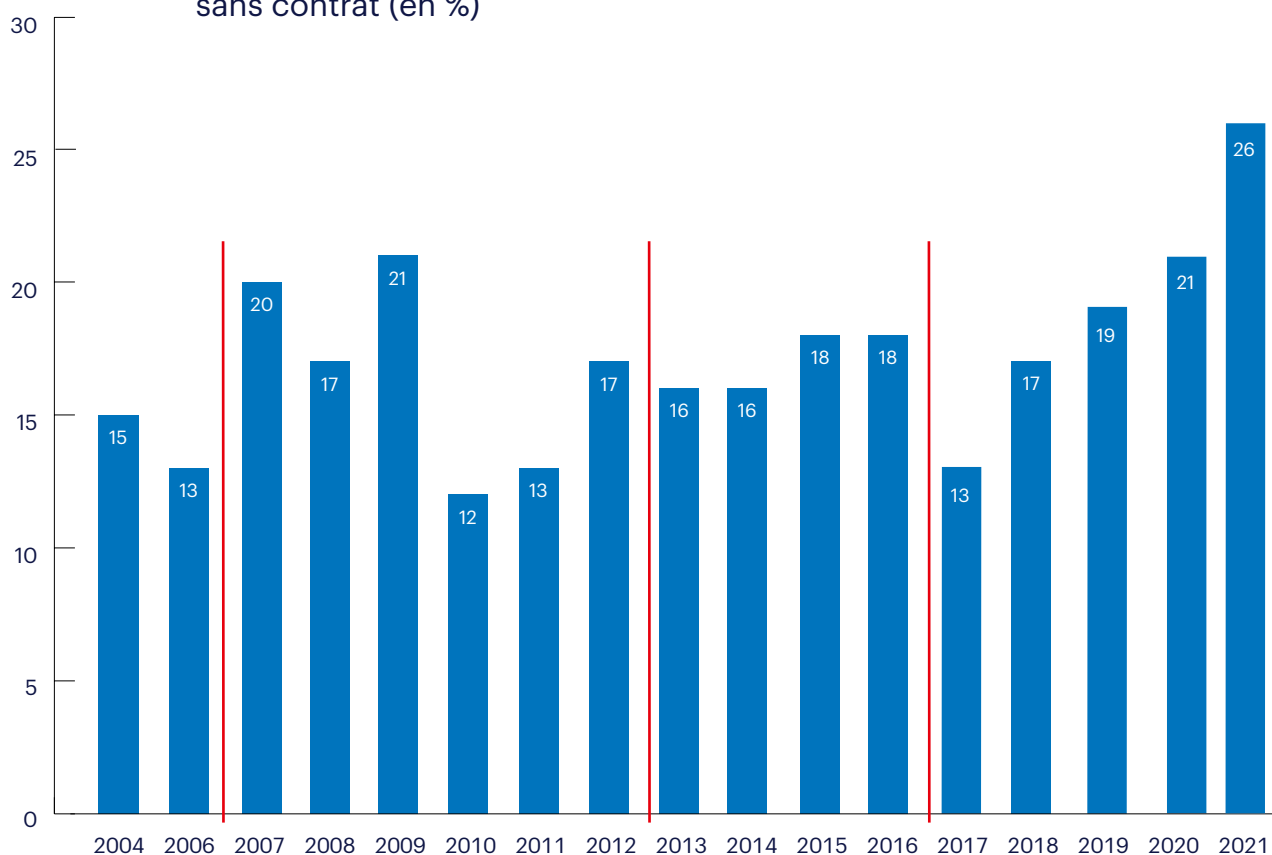


La figure ci-dessous montre l'évolution du travail au noir chez les étudiants. Les flèches rouges pointent les moments où trois modifications de la législation ont rendu le travail étudiant plus intéressant en éliminant une bonne part des bénéfices du travail au noir. La disposition avantageuse qui est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017 rend la mise au travail d'étudiants tellement intéressante qu'il est

incompréhensible de voir les entreprises encore engager plus d'un quart (26%) de l'ensemble des étudiants et 43% des étudiants de moins de 18 ans sans contrat, avec tous les risques que cela comporte. Nous ne pouvons qu'en déduire que les différents assouplissements n'ont pas abouti au recul structurel du travail au noir.

figure 8

évolution de la part des étudiants sans contrat (en %)



² Les étudiants sont autorisés à travailler 475 heures par an sous contrat d'étudiant.

le contrat est-il respecté ?

Lorsqu'il y a contrat, celui-ci est-il respecté ? C'est en majeure partie le cas. 84% confirment que le contrat a été respecté. Les répondants donnent un score moyen de 8,2 sur 10, soit une légère régression par rapport à l'année dernière (8,8).

sous quel type de contrat les étudiants travaillent-ils ?

Le travail étudiant est particulièrement flexible. 14% des étudiants sont liés par un contrat horaire, 25% par un contrat journalier, 31% par un contrat hebdomadaire et 30% par un contrat mensuel. Ces proportions n'ont quasiment pas bougé depuis l'année dernière.

2.5 le salaire horaire moyen des hommes et des femmes

Si nous nous basons sur la médiane du salaire horaire (11 euros), les hommes gagnent un euro de plus que les femmes (12 euros contre 11). Si l'on prend la moyenne comme point de comparaison, les hommes continuent à toucher davantage que les femmes (resp. 14,3 et 12,6 euros par heure).

Les étudiants disent percevoir un salaire horaire moyen plus élevé que l'an dernier, mais comme ils ont presté moins d'heures, la moyenne du total perçu a baissé. Sur l'ensemble de l'année, l'étudiant moyen dit toucher 2.054,50 euros (contre 2.608 euros l'an dernier). Les hommes gagnent en moyenne 2.127 euros, les femmes 1.982 euros.

Les étudiants touchent à peu près le même revenu annuel moyen d'une région à l'autre. Les petits travaux rapportent toutefois moins aux étudiants flamands (613 euros par an) qu'à leurs homologues bruxellois (849 euros par an) ou wallons (862 euros par an).

2.6 l'argent gagné sert aux loisirs ou à l'épargne

Le schéma de dépenses des étudiants montre une grande constance. Les différences sont minimes d'une année à l'autre. Même à plus long terme, l'évolution est à peine perceptible. En Belgique, les étudiants travaillent surtout pour leurs loisirs, leurs achats et leur épargne. À première vue, un nombre assez important d'étudiants recourent malgré tout au travail rémunéré pour contribuer au budget familial (34%) ou financer partiellement leurs études (38%). Ces deux derniers postes ont par ailleurs progressé de 5 pp par rapport à l'an dernier. Si nous considérons l'ensemble des dépenses et les subdivisons en catégories, la part dédiée aux études et au budget familial représente encore 9%. Cette situation est moins anodine qu'elle n'y paraît. Dans de très nombreux pays, une part substantielle du revenu de l'étudiant est consacrée au financement de ses études. Cela dit, les contributions au budget familial ont baissé, passant de 77 à 73 euros. Une tendance qui se dessine depuis plusieurs années déjà. En 2017, ce montant était encore de 110 euros.

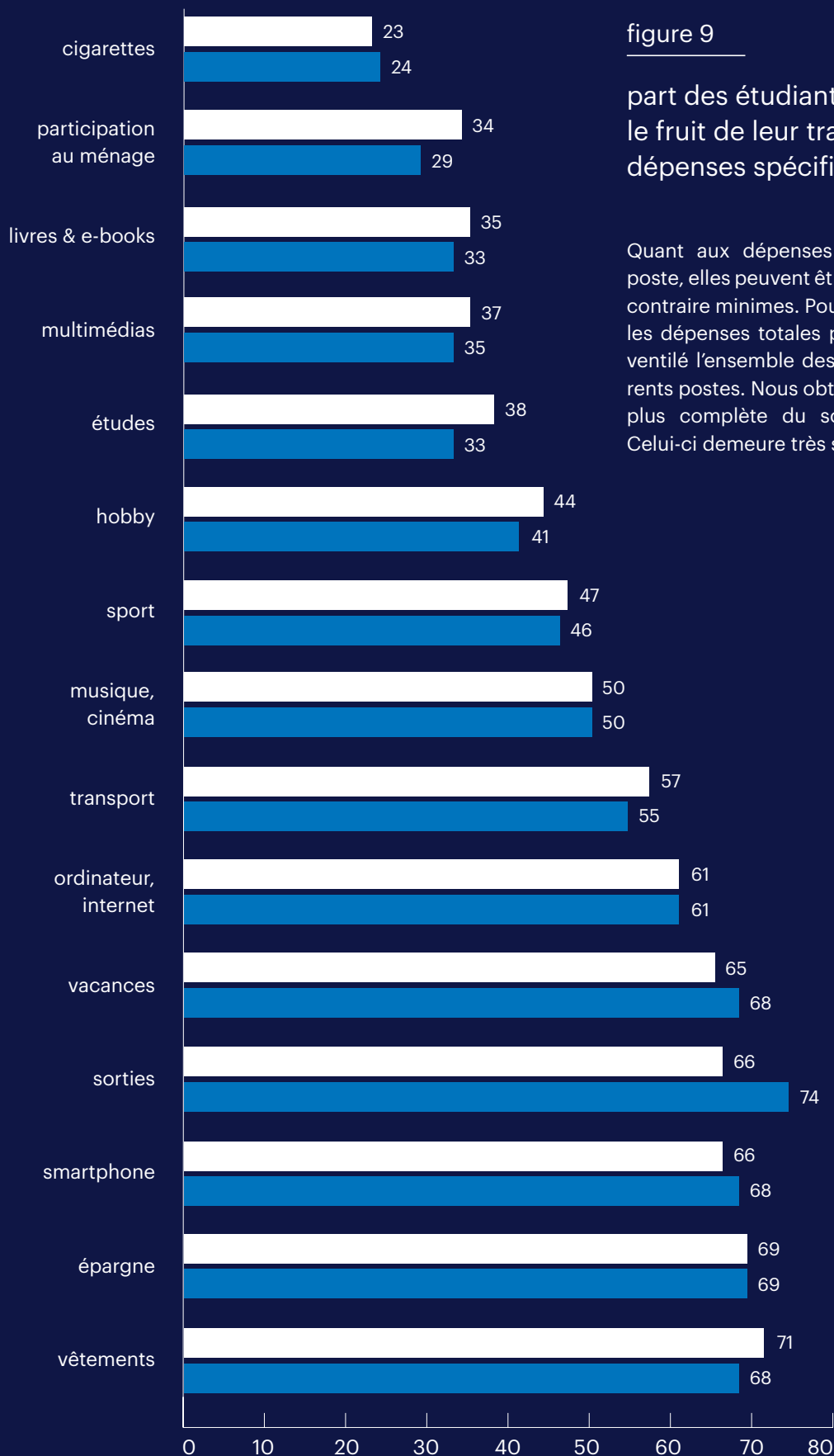


figure 9

part des étudiants consacrant le fruit de leur travail à des dépenses spécifiques (en %)

Quant aux dépenses réservées à chaque poste, elles peuvent être conséquentes ou au contraire minimales. Pour y voir plus clair dans les dépenses totales par poste, nous avons ventilé l'ensemble des revenus sur les différents postes. Nous obtenons ainsi une image plus complète du schéma de dépenses. Celui-ci demeure très stable au fil des ans.

■ 2021
■ 2020

tableau 4

montant moyen réservé à chaque poste de dépense

| | |
|--|----|
| sorties, cinéma | 9% |
| épargne | 9% |
| smartphone | 9% |
| vêtements | 9% |
| vacances, voyages | 8% |
| laptop, tablette, consoles | 8% |
| transport | 7% |
| musique, cinéma (spotify, netflix ...) | 6% |
| sport | 6% |
| hobby | 6% |
| multimédias, télé | 5% |
| livres, e-books | 5% |
| études | 5% |
| contribution au budget familial | 4% |
| cigarettes | 3% |

quelles différences selon le sous-groupe ?

Le schéma de dépenses des étudiants masculins et féminins est très similaire, si ce n'est que les femmes dépensent davantage pour leur habillement (11% contre 8%), tandis que les hommes consacrent une part plus importante de leur budget aux smartphones (9% contre 8%), aux PC/tablettes (8% contre 7%), à la musique (7% contre 6%), aux sports (7% contre 5%), aux multimédias (5% contre 4%) et aux cigarettes (4% contre 2%).

2.7 le court terme prime

Quels facteurs jouent un rôle dans le choix d'un job d'étudiant ? Le principal critère de recherche d'un job étudiant est, comme toujours, l'argent que ce travail procure. Le salaire est déterminant, loin devant l'expérience professionnelle ou les perspectives d'avenir que peut offrir un job d'étudiant.

tableau 5

qu'est-ce qui guide le choix de votre job d'étudiant (en %) (fréquence et importance) ?

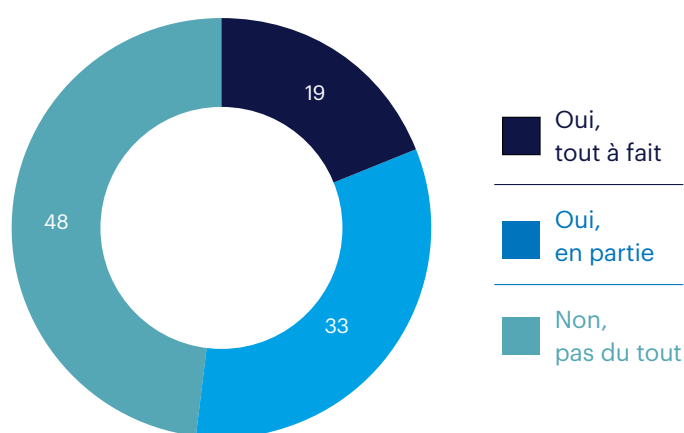
| | fréquence ¹ | Importance ² |
|---|------------------------|-------------------------|
| salaire | 97 | 37 |
| ambiance de travail | 88 | 16 |
| acquérir de l'expérience | 75 | 10 |
| futur job dans cette entreprise | 63 | 9 |
| possibilité de travailler beaucoup d'heures | 74 | 10 |
| pas de travail le week-end/en soirée | 60 | 9 |
| proximité du job | 83 | 15 |
| job qui me parle | 80 | 13 |

¹ fréquence : part des étudiants mentionnant ce critère

² importance : importance moyenne accordée à ce critère

figure 10

choisissez-vous votre job d'étudiant en fonction de vos études ? (en %)



Nous avons également interrogé les étudiants sur ce qu'ils qualifient très concrètement d'important dans un job d'étudiant. Il en ressort une fois de plus que le **salaires** procuré par celui-ci constitue le critère décisif (7,7/10). Autre critère figurant tout en haut de la liste : la disponibilité des informations relatives au contenu du job (7,7).

Parmi les autres aspects jugés importants, on retrouve les outils et un environnement de travail leur permettant de mener à bien leur job (7,6), l'ambiance de travail (7,5) et la disponibilité des informations relatives aux consignes et mesures de sécurité liées au Covid-19 (7,5).

En un mot, les étudiants travaillent pour gagner de l'argent et s'intéressent moins au contenu du travail. La grande importance qu'ils accordent à la qualité de l'information qui leur est donnée et à un environnement de travail propice à l'exécution correcte de leurs tâches, démontre qu'ils sont malgré tout motivés à effectuer leur travail comme il faut.

2.8 satisfaction élevée malgré une tendance globale légèrement à la baisse

Globalement, les étudiants sont plutôt satisfaits de leur job. Cette satisfaction se traduit comme l'an dernier par un score moyen de 7,5 sur 10, contre 7,6 il y a deux ans et 7,7 l'année précédente. Bien que la satisfaction globale reste stable, nous remarquons une légère tendance à la baisse dans certains aspects du job, comme par exemple le salaire et les outils de travail (tous deux - 2 pp). Les étudiants flamands (7,5) sont un peu plus satisfaits que leurs homologues bruxellois (6,9) ou wallons (7,1).

Cette année, nous avons également demandé aux étudiants comment ils avaient perçu les informations qu'on leur avait fournies sur les consignes et mesures de sécurité liées au Covid-19. Le score de 7,3 est dans la lignée des infos générales en matière de sécurité.

les étudiants étaient satisfaits des infos reçues à propos des consignes et mesures de sécurité instaurées par leur employeur face au Covid-19.

tableau 6

satisfaction globale (sur une échelle de 0 à 10) et satisfaction procurée par les divers aspects du job d'étudiant

| | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 |
|---|------|------|------|------|------|
| globalement | 7,5 | 7,5 | 7,6 | 7,7 | 7,8 |
| salaire par rapport au travail | 7,3 | 7,5 | 7,5 | 7,7 | 7,8 |
| suffisamment d'infos sur le contenu du travail | 7,4 | 7,5 | 7,5 | 7,8 | 7,9 |
| outils et environnement de travail | 7,4 | 7,6 | 7,6 | 7,8 | 7,8 |
| ambiance de travail | 7,3 | 7,4 | 7,4 | 7,6 | 7,7 |
| relation chef direct | 7,3 | 7,4 | 7,3 | 7,6 | 7,7 |
| suffisamment d'infos sur la sécurité | 7,4 | 7,4 | 7,2 | 7,4 | 7,5 |
| suffisamment d'infos sur les droits/devoirs | 7,0 | 6,9 | 6,8 | 7,0 | 7,0 |
| travail intéressant | 7,0 | 7,0 | 6,9 | 7,0 | 6,9 |
| suffisamment d'infos sur les consignes et mesures de sécurité liées au Covid-19 | 7,3 | - | - | - | - |

employeurs et étudiants ratent des opportunités.

Le contenu du travail est le facteur le moins décisif dans la recherche d'un job d'étudiant. De plus, seul un étudiant sur cinq trouve son travail vraiment intéressant.

les jobs d'étudiant ont pourtant plus à offrir qu'un simple salaire.

Les étudiants passent à côté d'énormes opportunités en ne pensant qu'à court terme, ce qui les empêche d'explorer pleinement le potentiel des jobs étudiants. Les jeunes qui peuvent démontrer l'acquisition d'une certaine expérience dans le prolongement de leurs études pénètrent sur le marché du travail avec une sérieuse longueur d'avance sur leurs concurrents. Autrement dit, ils multiplient leurs chances, à plus long terme, de décrocher un emploi à l'issue de leurs études, et donc de percevoir rapidement un revenu fixe.

76% des étudiants veulent garder le même employeur pour leur prochain job d'étudiant. Seuls 35% voient encore l'entreprise comme une option possible pour un job après leurs études. En 2019, cette dernière proportion était de 28%.

les entreprises dépensent des fortunes pour leurs campagnes de recrutement, mais laissent souvent filer entre leurs doigts les étudiants jobistes qu'ils accueillent chaque année.

Elles sous-estiment le potentiel des jobs étudiants comme canal de recrutement. En effet, ces jobs constituent le canal par excellence pour attirer de futurs travailleurs, les évaluer et nouer avec eux une relation durable. Nous supposons toutefois qu'un nombre croissant d'entreprises sont en train de développer une politique en la matière. En atteste la légère tendance à la hausse du nombre d'étudiants indiquant vouloir continuer à travailler chez l'employeur de leur job étudiant après leurs études.

2.9 influence négative sur les performances aux études

En travaillant pendant leurs études, les étudiants ne récoltent pas seulement de l'argent. Ils acquièrent également des compétences qui pourront leur servir plus tard sur le marché du travail. Une conséquence négative pourrait être le fait que leurs études en pâtissent. Qu'en pensent les jeunes eux-mêmes ? Ces dernières années, nous avons demandé aux étudiants s'ils estimaient que le travail des étudiants influençait négativement les performances aux études en général. Leurs réponses allaient en effet dans ce sens. Depuis l'année dernière, nous avons modifié la question en demandant si leur job d'étudiant avait une influence négative sur leurs propres performances. Notez que les répondants évaluent en général plus négativement une évolution globale qu'une évolution à titre personnel. Cette thèse se voit à nouveau confirmée, le score global passant de 5,2 à 4,9. Les étudiants flamands jugent cette influence d'un œil un peu plus positif que les étudiants bruxellois ou wallons (4,8 contre 5,0 et 5,1).

2.10 parents protecteurs

Les parents jouent un rôle relativement important dans l'univers du travail étudiant. Ils n'hésitent pas à chercher des jobs (pas moins de 47% de l'ensemble des étudiants cherchent un job d'étudiant par le biais de la famille), à postuler et à assurer une partie de l'administration. Plus d'un quart des étudiants confirment cet état de fait (28%).

Il est frappant de constater que les parents assistent davantage leurs fils que leurs filles (33% contre 23%) en matière de travail des étudiants. Les étudiants en kot sont également assistés plus fréquemment par leurs parents sur le plan administratif que ceux qui habitent encore à la maison (39% contre 21%).

03

conclusions principales

- Le travail étudiant a énormément pâti de la crise du coronavirus. La part des étudiants travaillant pendant les vacances d'été a diminué par rapport à l'an dernier (64% contre 76%). Le nombre d'étudiants exerçant comme jobistes durant le reste de l'année a également baissé (63% contre 70%). C'est donc une longue tendance à la hausse qui se trouve ainsi rompue.
- Les étudiants ont également été plus nombreux à travailler à horaire fixe en dehors des périodes de vacances (26% contre 21% l'an dernier). Quelque 55% travaillent pendant le week-end (14% du total). 17% travaillent également pendant la semaine. C'est surtout le nombre d'étudiants travaillant durant les heures de cours ou de classe qui a grimpé (18% contre 12% l'an dernier). Probablement une conséquence directe du recours massif aux cours distanciels et virtuels.
- Une nouvelle tendance intéressante se dessine parmi les étudiants jobistes : depuis la pandémie de coronavirus, le télétravail y a fait également son entrée. 30% des étudiants indiquent avoir télétravaillé. Pour 19%, il s'agissait de télétravail à 100%, pour 11% d'un mélange de télétravail et de travail en bureau.
- Les secteurs qui sollicitent le plus les étudiants sont clairement l'horeca (23%), le commerce de détail (19%) et les services publics/non marchands (10%). Les loisirs (8%) et les entreprises de production (8%) complètent le top 5, qui n'a d'ailleurs pas subi l'impact du coronavirus et reste inchangé par rapport à l'an dernier.
- La plupart des étudiants sont engagés comme magasiniers (12%), caissiers (11%) et employés administratifs (8%). Le job de magasinier saute donc de la troisième à la première place. Rien d'étonnant lorsqu'on sait que la logistique a réclamé un énorme apport de main-d'œuvre. Il est frappant de constater que, comme l'an dernier, les jobs étudiants les plus exercés sont ceux qui semblent appelés à se raréfier très fortement dans le futur. Comme chaque année, nous observons les différences traditionnelles entre hommes et femmes. Ainsi, 15% des jeunes femmes ont travaillé comme caissières (contre 7% des jeunes hommes) et 8% comme monitrices (contre 3% côté masculin). En revanche, 15% des garçons ont travaillé comme magasiniers (contre 8% des filles) et 9% comme ouvriers (contre 5% des filles).
- 18% des étudiants travaillent dans des entreprises occupant plus de 100 travailleurs. 39% travaillent dans une entreprise de taille moyenne (11-50 travailleurs), 33% dans une petite entreprise (jusqu'à 10 travailleurs). Au fil des ans, on observe un léger glissement des grandes vers les petites entreprises. La part des étudiants travaillant dans une grande entreprise (+100 travailleurs) est passée de 27 à 18% au cours des cinq dernières années. Durant cette année corona, ce sont surtout les entreprises de taille moyenne qui ont attiré davantage d'étudiants (+ 4 pp), dont le nombre a baissé de 3 pp dans les grandes entreprises (+100 travailleurs) et est resté stable dans les petites entreprises (- 1 pp).

- Le travail étudiant est une forme de travail particulièrement flexible : 14% des étudiants sont liés par un contrat horaire, 25% par un contrat journalier, 31% par un contrat hebdomadaire et 30% par un contrat mensuel. Ces proportions n'ont quasiment pas bougé depuis l'année dernière.
- La famille et les amis et connaissances restent de loin les principaux canaux utilisés pour trouver un job d'étudiant (21% et 17%), devant les agences d'intérim et les sites d'emploi (tous deux 12%). Les réseaux sociaux et les applis d'offres d'emploi ne se révèlent pas vraiment concluants à ce jour. Ils sont certes utilisés abondamment, mais ne débouchent pas encore très souvent sur un emploi (resp. 5% et 4%). VDAB/Forem/Actiris (5%) perd 1 pp par rapport à l'an dernier.
- L'importance de la famille dépasse la simple recherche d'un job. Les parents jouent un rôle relativement important dans l'univers du travail étudiant. Ils n'hésitent pas à chercher des jobs (47% de l'ensemble des étudiants cherchent un job d'étudiant par le biais de la famille), mais aussi à postuler et à assurer une partie de l'administration. Plus d'un quart des étudiants confirment cet état de fait (28%). Le point le plus étonnant de ce constat réside dans la grande différence entre étudiants et étudiantes. En matière de travail des étudiants, les parents assistent bien davantage leurs fils que leurs filles (33% contre 23%). Les étudiants en kot sont également assistés plus fréquemment par leurs parents sur le plan administratif que ceux qui habitent encore à la maison (39% contre 21%).
- Par rapport à l'an dernier, le nombre d'étudiants mis au travail sans contrat est à nouveau en légère hausse. L'année dernière, 21% des étudiants travaillaient au noir. Aujourd'hui, ils sont 26% dans le cas. Chez les étudiants de moins de 18 ans aussi, la situation continue à évoluer dans le mauvais sens. Pas moins de 43% travaillent sans contrat, soit près du double de 2017 (22%). Notre conclusion des années précédentes reste inchangée : les différents assouplissements du statut d'étudiant ne semblent pas vraiment faire reculer le travail au noir.
- 76% des étudiants souhaiteraient garder le même employeur pour leur prochain job d'étudiant. 35% voient l'entreprise comme une option possible pour un job après les études, contre 33% l'année dernière et 28% en 2019. Cette légère augmentation pourrait démontrer que les entreprises commencent tout doucement à mieux mesurer le potentiel des jobs d'étudiant comme canal de recrutement.
- Bien que le nombre d'étudiants au travail soit nettement plus important aujourd'hui qu'en 2004, cette tendance ne joue pas au détriment de leurs engagements comme bénévoles. La part des étudiants engagés comme bénévoles atteint encore une fois 35% cette année. Les rumeurs selon lesquelles les bénévoles seraient une race en voie d'extinction, ne peuvent donc pas être confirmées sur base de cette enquête.

-
- Les étudiants estiment gagner à peu près 2.054,50 euros par an (environ 550 euros de moins que l'an dernier). Les étudiants masculins gagnent davantage que les femmes (resp. 2.127 et 1.982 euros). Cette année encore, nous remarquons par ailleurs une différence de salaire horaire moyen. Les hommes affichent une moyenne de 14,30 euros, les femmes de 12,60 euros. Les hommes qui effectuent de petits travaux contre rémunération (1.048,90 euros) gagnent sensiblement plus que les femmes sur l'ensemble de l'année (403,90 euros).
 - Sur l'ensemble des revenus perçus grâce au travail d'étudiant, 9% sont consacrés aux sorties et au cinéma, 9% à l'épargne. 5 pour cent de leurs dépenses sont dédiées aux études, 4 autres pour cent servent à contribuer au budget du ménage.
 - 32% des étudiants admettent que le travail durant l'année scolaire influence négativement leurs propres performances aux études (score de 6 ou plus sur une échelle de 1 à 10).
 - Globalement, les étudiants demeurent plutôt satisfaits de leur travail. Cette satisfaction se traduit par un score moyen de 7,5 sur 10, comme l'année dernière. Bien que la satisfaction globale reste stable, nous remarquons une légère baisse dans différents aspects du job, comme par exemple le salaire et les outils de travail (tous deux - 2 pp).
 - Malgré la solide reprise, la pandémie de coronavirus pèse encore sur le travail des étudiants. Durant les vacances de Pâques 2021, le travail étudiant a plus que doublé par rapport à l'an dernier (+130%). Rien d'étonnant dans la mesure où les vacances de Pâques 2020 tombaient au plus fort du confinement pour cause de Covid. Si le marché du travail intérimaire s'est entre-temps bien redressé, le travail des étudiants reste encore légèrement à la traîne. Cela dit, on ne peut extrapoler tout simplement cette analyse au reste de l'année. À mesure que les règles anti-corona s'assoupliront, le travail étudiant reprendra lui aussi progressivement vigueur. La décision du gouvernement fédéral de réserver un traitement plus flexible au travail étudiant et de ne pas prendre en compte dans le quota annuel les heures prestées au troisième trimestre, ne fera qu'y contribuer.

—
randstad.be



randstad
research